

au fil ⁶⁷
de la Cause
Le Journal
du Tholonet



DOSSIER

Été 1944 : la Provence libérée

www.letholonet.fr

AGENDA

CONFÉRENCE SENIOR

Vendredi 7 novembre - de 16h à 18h - salle h. Ferrat



Conférence et débat sur les mesures de protection des majeurs âgés ou handicapés animés par Maître Cécile Albisser, Avocat au barreau d'Aix-en-Provence. Organisé par le CCAS.



DEBOUT LES MOTS

Judi 20 novembre - 18h30 - salle Pezet

La der des der : *Debout les mots* par la Cie La Naive de Pertuis. Tout public - Tournée communautaire. Entrée libre.

Tél : 04 42 61 03 45

UN COUPLE INQUIÉTANT

Samedi 22 novembre - 21h - salle Pezet



La troupe Le trait d'union de La Bouilladisse, invitée par l'APVCT présente *Un couple inquiétant*, comédie de Pierre Sauvill avec Claire Paysan, Eric Isnard et Philippe Auge ; mise en scène : Bernadette Guillot. Corbeille.

MUSIQUE CLASSIQUE ET CONTES

Samedi 29 novembre - 20h30 - salle Pezet

"Le monde merveilleux de l'enfance".

Le duo Darius Milhaud (pianistes) et Alain Carré (récitant) interprètent *Le carnaval des animaux* (Prokofiev) et *Casse-Noisettes* (Tchaïkovsky). Tournée communautaire - entrée libre mais réservation indispensable au 04 42 61 03 45 (nombre de places limité).

SOMMAIRE

au fil de la Cause

Agenda, Zoom 2

Édito 3

Finances, travaux 4-7

Au fil du temps 8-11

DOSSIER

La Provence libérée ... 12-15

Au fil des assos 16-19

Le fil de la récré 20-21

Infos pratiques 22

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

A 11 heures aux monuments aux morts. Suivie d'un apéritif au Cercle. À cette occasion, vous pourrez voir une exposition relatant la Grande guerre.

ZOOM

« La nuit, je me perds »

Deuxième roman publié de Stéphan Sanchez, habitant de la commune. Le livre sera bientôt disponible à la bibliothèque municipale.

« Marc a vingt-huit ans. Son couple bat de l'aile mais il n'y prête que peu d'attention. Quelque chose d'autre le préoccupe. Un matin, un jeune garçon frappe à sa porte. Il demande à entrer. C'est étrange comme cet enfant ressemble au frère décédé de Marc... Ce frère admiré, ce frère exécré, et si justement il avait décidé de revenir ? Et s'il avait choisi de reprendre la forme d'un tout jeune homme pour faire passer son message ? »



Stéphan Sanchez

Son premier roman *Soleil blanc* est disponible à la bibliothèque municipale.

ÉDITO

Le nouveau Fil est arrivé !



Michel Légier
Maire du Tholonet



Surprise rendez-vous sur www.letholonet.fr

Je suis très heureux de vous faire découvrir la nouvelle formule de notre magazine. Nous l'avons voulu encore plus attractif en accordant une plus grande place aux photos. En effet, rien de tel qu'une belle photo pour ranimer les souvenirs et les moments passés ensemble dans notre village. C'est donc pour cette raison que nous avons tenu à garder notre rubrique "Au Fil du Temps" qui nous fait revivre les moments partagés ensemble, ou qui nous raconte les événements auxquels nous n'avons pas pu assister... Nous avons également opté pour un nouveau format, plus élégant et plus moderne. Enfin, nous avons aussi décidé de changer la périodicité. Désormais, ce sont les saisons qui dicteront notre cadence. Je vous présente donc notre nouvelle version, sous les couleurs de l'automne,

avec un regard tourné vers le passé. En effet, pour notre tout premier dossier, j'ai voulu que nous nous arrêtions sur l'anniversaire de la Libération de Provence. Notre commune a été libérée il y a tout juste 70 ans. En août dernier nous avons voulu la célébrer avec la reconstitution d'un camp US, avec les engins de l'époque. C'était un moment exceptionnel, celui du souvenir. Et si la guerre nous semble aujourd'hui loin de nos portes, nous devons malgré tout rester vigilants. Nous avons le devoir de rappeler à notre jeunesse que la liberté est un bien précieux, inestimable, qu'il faut préserver à tout prix. Car si cette liberté à laquelle nous avons tous droit nous apparaît comme une évidence, n'oublions jamais qu'elle peut nous être retirée, à tout moment si nous n'y prenons pas garde. Une bonne partie du monde nous le montre chaque jour...

Dans votre magazine, vous retrouverez également : le budget 2014, expliqué par Daniel Guez, premier adjoint délégué aux finances, un retour sur la rentrée des classes qui s'est extrêmement bien passée. De nombreux projets que nous vous avons présentés ont été mis en place : paiement de la cantine en ligne, nouveaux rythmes scolaires, intégration de repas bio, écrans numériques installés à titre expérimental dans certaines classes... C'est un grand succès et nous en sommes ravis. Enfin, à noter dans vos agendas, les prochaines manifestations programmées au Tholonet. Elles sont nombreuses : conférence, théâtre, marché de Noël, vœux à la population... Chaque mois aura son lot d'événements !

→ Bonne lecture à toutes et à tous.

DÉCRYPTAGE

DÉLIBÉRATION N°119-14
Conseil municipal du
lundi 13 octobre 2014

Signature du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement avec le Conseil Général des Bouches-du-Rhône. Lors du Conseil Municipal du 13 octobre 2014, les élus ont voté en faveur de la signature d'un contrat

de financement partenarial avec le Conseil Général. Ce contrat, d'une durée de 4 années (entre 2015 et 2018), permettra à la commune de recevoir un important soutien financier du Département pour la réalisation de trois projets structurants :

- la requalification du parc municipal des sports,
- la requalification de l'espace Georges DUBY,
- la construction d'un bâtiment technique municipal avec des salles d'activités sportives.

La totalité de ces travaux représente, sur la période 2015/2018, un investissement prévisionnel de 5 550 000 € HT.

Le Conseil Général, dans le cadre du contrat départemental, s'engage à verser sur la même période une aide de 2 200 000 € HT, soit 40 % du coût prévisionnel. La commune ayant par

ailleurs conclu un contrat de financement avec la Communauté du Pays d'Aix, aura à sa charge la somme de 1 665 000 € HT, soit 30 % du coût total.

Ainsi, cet engagement exceptionnel du Conseil Général aux côtés de la commune, permettra à celle-ci de réaliser un programme d'investissements ambitieux, sans affecter ses marges de manœuvres budgétaires.

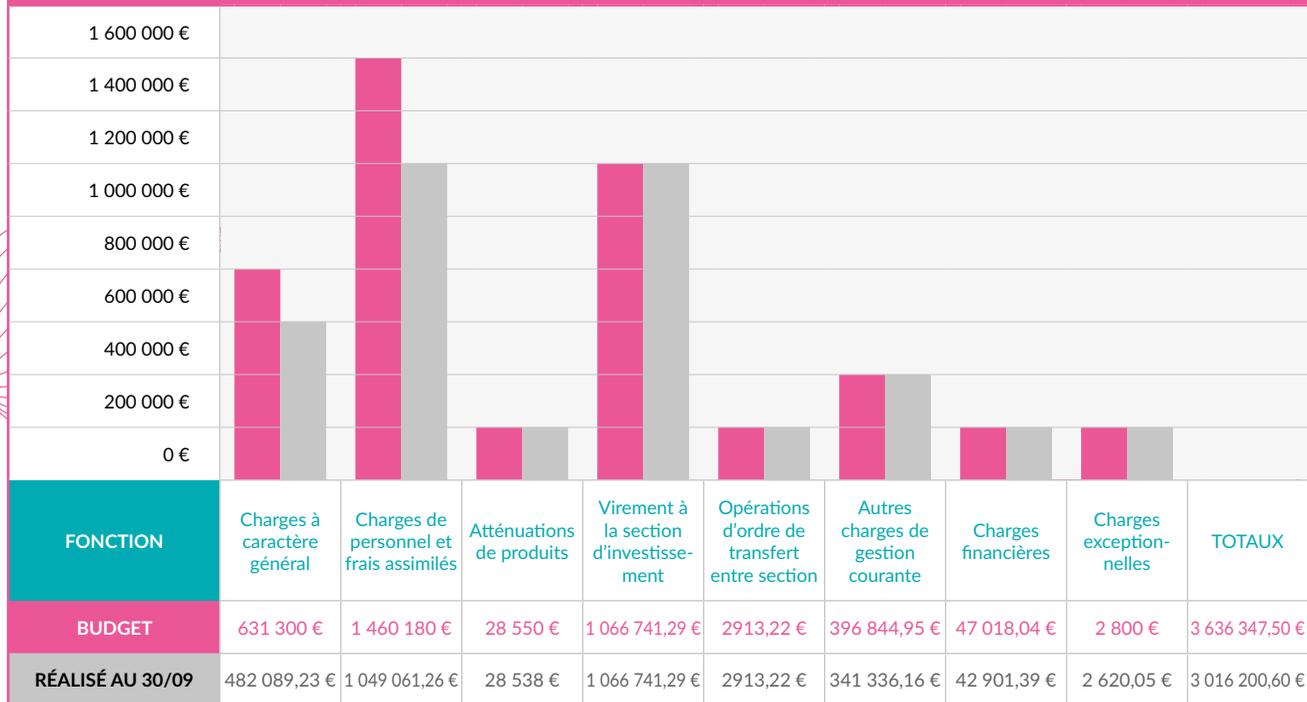
Finances communales : check up



Six mois après le vote du budget primitif 2014, l'heure est au bilan : état des dépenses et des engagements, par budget et par chapitre. Objectif : corriger, infléchir et anticiper si besoin les résultats qui se reporteront automatiquement sur l'exercice 2015.

1 Budget du fonctionnement

A Dépenses : 27% du budget sont disponibles pour les dépenses courantes : les charges à caractère général et les charges de personnel et frais assimilés.



B Recettes

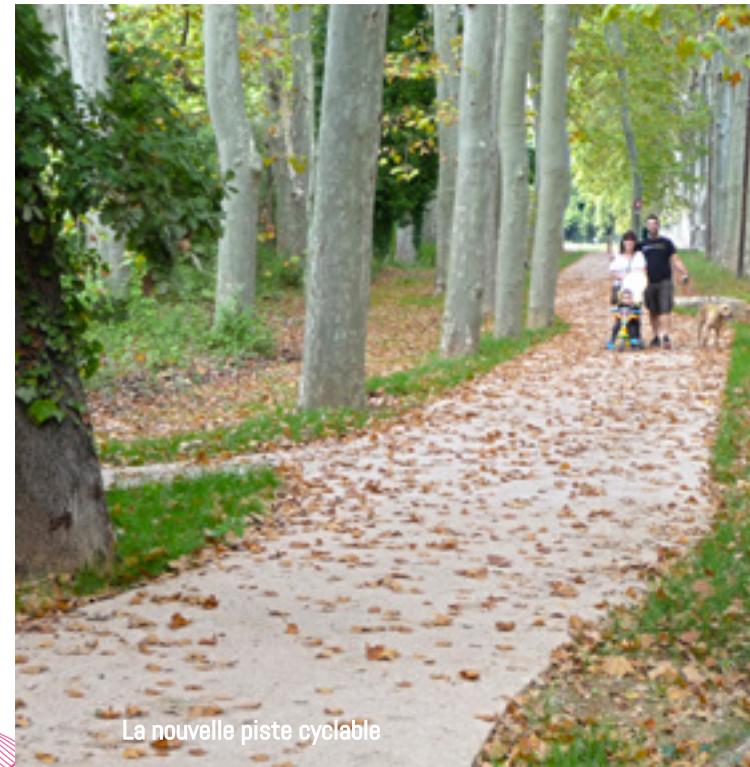
95% des recettes de fonctionnement prévues au budget prévisionnel ont été encaissées ; les 5% restants le seront dans le courant du 4^e trimestre.



2 Les investissements

→ Le point sur les travaux :

Au 30 septembre 2014, 50% des travaux inscrits au budget prévisionnel ont été réalisés pour un montant de 1 862 K€.



Travaux réalisés ou en cours

- Le centre de l'enfance : installation de la climatisation à la crèche.
- Les écoles :
 - VMC : 16 684€
 - Réfection de la cour école élémentaire : 30 414€
 - Clôture en bois autour de l'aire de jeux de l'école maternelle : 2186€
 - Clôture de la cour école élémentaire et du terrain de sport : 6419€
 - Réfection cour école maternelle : 8674€
 - Remplacement de la toiture de la bibliothèque : 17084€
 - Classe informatique : chariot mobile et tableau numérique : 17608€.
- Le cimetière : nettoyage des caveaux
- La bibliothèque municipale : rénovation du mobilier et du sol et installation de la climatisation.
- La mairie et salle de l'Ours : réfection de la toiture et changement des chauffages.
- L'église : réfection de la toiture, électrification de la cloche et restauration des tableaux.
- Piste cyclable : longue de 660 m, inaugurée le 14 septembre (photo ci-contre et page 4).
- A Palette : aire de jeux sur la place du marché, réfection des trottoirs, changement de l'éclairage.
- Réfection du chemin de la Chaîne (fin 2014).

Merci aux services techniques pour leur forte implication dans ces réalisations.

Projets - étude de faisabilité, choix des bureaux d'étude

- Étude hydrologique sur le bassin versant du Grand Côté afin de limiter le ruissellement et l'érosion (réalisation fin 2014). Bureau d'étude : CEREG Environnement.
- Étude pour l'amélioration des trottoirs entre le lotissement du Pont des Chandelles et le centre de Palette (réalisation 2015-2016).
- Maîtrise d'oeuvre pour la réfection du chemin de la Poudrière et l'enfouissement des réseaux (réalisation 2015). Bureau d'étude : ENVEO Ingénierie.
- Requalification du Parc des Sports (début des travaux : mars 2015). Choix du maître d'oeuvre après consultation : cabinet Pierre Robin.
- Bâtiment technique avec salles d'activités sportives. Consultation pour une mission de programmation et d'assistance au Maître d'ouvrage. Choix du bureau d'étude : fin 2014.
- Assainissement : Etude pour le renforcement des réseaux dans le secteur d'activités Lidl - Le domaine du Moulin. Consultation des riverains en cours. Bureau d'étude : CEREG Environnement.

RD7n, centre de Palette ↓





Un temps périscolaire avec Jonathan : Sourire unanime chez les enfants

Les activités périscolaires : pari tenu



74%
des paiements de la
cantine ont été effectués
en ligne. (au 23 octobre)
+ d'infos :
www.letholonet.fr

Du bio dans les assiettes

Chaque parent le souhaite pour son chérubin, la mairie le voulait pour les enfants du Tholonet : désormais, une fois par semaine les élèves inscrits à la cantine mangent bio ! Haricots verts persillés, salade de pommes de terre, sauté de dinde aux cinq épices, fruits... Les ingrédients servis sont labellisés «AB» donc tous issus de l'agriculture biologique. Nombre de repas en moyenne : primaire : 115 ; maternelle : 65.

C'était un challenge à relever pour la municipalité : mettre en place, dès la rentrée de septembre, les nouveaux rythmes scolaires et les activités périscolaires. Malgré les difficultés, les efforts financiers importants, le succès est total et la satisfaction générale.

La réforme des rythmes scolaires a instauré une nouvelle organisation de la journée scolaire des enfants. Celle-ci est désormais répartie sur 9 demi-journées avec le mercredi matin travaillé. L'allègement du temps scolaire permet aux enfants de disposer de temps consacrés à la découverte d'activités. Ces Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P) sont des moments en lien avec les arts, le sport, l'environnement, la citoyenneté, la culture générale et qui ont pour but de favoriser la découverte et l'expérimentation.

La commune du Tholonet s'est engagée, pour cette rentrée 2014, à garantir des activités périscolaires à tous les enfants, en respectant les principes de qualité, d'égalité et de gratuité. La mise en œuvre a pu être réalisée grâce à l'implication des Parents d'Elèves, des enseignants, de l'Association Agape (mise à disposition d'une équipe d'animation) et de différents acteurs.

LE FONCTIONNEMENT DES T.A.P

Que ce soit en Maternelle ou en élémentaire, l'enfant doit être inscrit impérativement au T.A. P via la fiche d'inscription. L'engagement est pour l'année, seul l'absence pour raisons médicales ou familiales sera acceptée. Le principe de fonctionnement est que l'enfant ne choisit pas son atelier mais qu'il puisse découvrir tout au long de l'année, différentes thématiques. Les groupes de niveaux sont au préalable établis par l'équipe d'animation. Les équipes d'animation sont composées de permanents, d'animateurs diplômés, d'un enseignant. Les TAP ont lieu dans l'école ou dans ses proches environs.

■ Pour les élémentaires :

Les TAP sont organisés autour de 10 ateliers et sur 5 périodes de l'année (de vacances à vacances). Les ateliers qui ont été définis pour cette nouvelle année sont les suivants : théâtre, danse, sport, musique, chant chorale, BD, Bibliothèque, informatique, Arts Plastiques, Jeux, Créations et Environnement. Les enfants bénéficient de 2 activités par semaines le mardi et le vendredi de 15h à 16h30. Ils sont répartis dans la mesure du possible par groupe de 14 enfants de même niveau d'âges. La composition des groupes sera affichée à l'entrée des écoles.

■ Pour les maternelles :

Les TAP sont organisés autour de 5 ateliers sur 5 périodes de l'année (de vacances à vacances). Les ateliers : motricité, Bibliothèque, jeux de société, créations et environnement, relaxation. Les enfants bénéficient de 2 à 3 activités par semaine du lundi au vendredi de 13h30 à 14h15. Les T.A.P concernent uniquement les classes de moyenne et grande section, les enfants de petite section sont à la sieste de 12h15 à 14h15. Les activités sont adaptées selon les rythmes des enfants.

■ Supplément aux T.A.P :

Pour les 2 groupes scolaires, des animations complémentaires seront proposées pour clôturer chaque période, l'idée est ici de terminer une activité par un événement concret :

- Animations avec les gardes du grand site Sainte-Victoire, du CEMAGREF.....
- Animations scientifiques.
- Animations autour des jeux de société, des langues.
- Animation autour du conte.

ÉVALUATION

Il sera important et nécessaire d'évaluer l'impact de cette nouvelle organisation sur les familles et les enfants. Des points ponctuels seront faits à ce sujet durant les conseils d'école et une évaluation sera faite au cours de l'année aussi bien auprès des familles que des acteurs de ces nouveaux rythmes. Au-delà du fait de se faire une idée sur l'impact de la réforme, cette évaluation permettra de prendre en compte les actions visant à améliorer le fonctionnement si nécessaire.

RENSEIGNEMENTS : Lahcène Tebsi

Portable : 06 22 96 11 70 / Mairie : 04 42 66 90 41
tebsi.mairieletholonet@orange.fr

Tableaux interactifs



Le TBI, une façon d'apprendre en s'amusant...

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2014, deux tableaux blancs interactifs ont été mis en service dans les classes. L'un en CP et l'autre en CM2. Par la suite chaque classe en sera équipée. Le TBI est un support pour le multimédia (texte, image, son). Il permet l'affichage de documents numériques, l'enregistrement d'une séance de cours etc... Les élèves apprennent de façon ludique grâce à une manipulation simple : déplacement de mots, de syllabes, d'objets, instruments géométriques, feutres multicolores. Il est toujours associé à un logiciel.

Chariot numérique

Le groupe scolaire du Tholonet a été également doté par la mairie d'un chariot numérique composé d'un meuble sur roulettes, équipé de 12 ordinateurs portables et connexion wifi. Les enseignants ont été formés à ce nouveau matériel par la société Ordicys.





Les Nuits Musicales

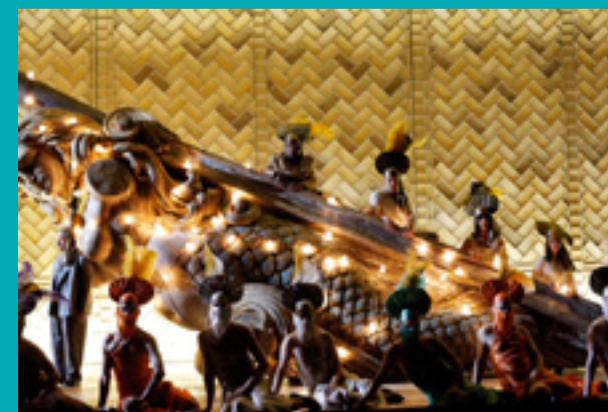
Un nouveau nom, une nouvelle ambition Le «Festival de chorales du Pays d'Aix» change de nom. Devenu les «Nuits musicales», le festival élargit son répertoire. Les styles musicaux sont plus variés et s'adressent donc à un plus grand nombre.

Ainsi lors de sa dernière édition, chaque soir, 300 à 400 personnes se sont déplacées pour assister à l'un des trois concerts donnés devant le château. Cette année, la première soirée était consacrée au patrimoine culturel provençal. C'est le chant lyrique qui a animé la deuxième soirée avec la participation d'ensembles amateurs et professionnels. Enfin, pour fermer cette édition 2014, l'Orchestre philharmonique du Pays d'Aix, désormais présent chaque année, a ravi toute l'assistance avec son concert «Mozart for ever».



Départ à la retraite de michèle cots

La fête de l'école était la dernière pour Michèle Cots qui a pris sa retraite fin juin. Pour la remercier de son engagement et de son dévouement, un pot était organisé en juillet. Parents, élus et élèves sont venus très nombreux pour lui témoigner leur amitié et lui dire au revoir. Mais Michèle reste très présente à l'école et participe à la vie de notre village. Merci Michèle et à bientôt !



Jeudi 24 juillet : Le Turc en Italie

Vous avez été près de 400 à venir assister à la projection de l'Opéra «Le turc en Italie» projetée prairie des Infernets le 24 juillet dernier. Venu directement du festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence, Le Tholonet a eu pour cette première édition l'exclusivité de cette retransmission. Avis aux amateurs : un autre opéra retransmis du festival d'art lyrique est déjà programmé pour 2015.

Vendredi 26 septembre

Remise de médailles

La réussite, l'ambition, l'envie de se surpasser sont des valeurs qu'il faut encourager auprès des jeunes. Aussi, la Municipalité du Tholonet a décidé de mettre à l'honneur, chaque année, de jeunes sportifs méritants et performants qui vivent sur notre commune. Pour la première fois, le 23 septembre dernier, Patrick Hasbanian, adjoint délégué aux sports a remis à trois graines de champions le trophée de la commune : Johanna, Tom et Baptiste.

Johanna Guazelli

- **Âge :** 13 ans
- **Classe :** 4^e bilingue
- **Sport pratiqué :** Danse
- **Niveau atteint ou résultat :**

Médaille d'argent au concours régional de la confédération nationale de danse en catégorie 1 de jazz modern jazz sur 320 participantes.

■ **Ce qui me plaît dans ce sport :** Le plaisir de danser bien sur et de pouvoir m'évader car quand je danse je ne pense plus à rien, je m'éclate. En concours, je me fais plaisir. Si je gagne une médaille, je suis contente, mais si j'ai rien c'est pas grave car je me suis amusée.



Tom Bayol

- **Âge :** 15 ans le 12/10/14
- **Classe :** Seconde
- **Sport pratiqué :** Tennis
- **Niveau atteint ou résultat :** 15/4
- **Ce qui me plaît dans ce sport :** La convivialité, l'esprit des joueurs et les parties sympas entre amis !



Baptiste Sarteur

- **Âge :** 12 ans
- **Classe :** Collège du Sacré Cœur, Aix
- **Sport pratiqué :** Tennis
- **Niveau atteint ou résultat :** 15/4, 2011 champion du Puy de Dôme par équipe et vice-champion d'Auvergne (Club:ASM), 2013 champion par équipe des Bouches du Rhône 2013, avec le TC Tholonet.
- **Ce qui me plaît dans ce sport :** J'aime tout particulièrement participer à des compétitions, améliorer mon niveau de jeu, rencontrer de nouvelles personnes, et gagner le plus de matches possibles !! Avant, à Clermont j'ai eu un très bon professeur, Bruno, qui m'a fait aimer ce sport, et aujourd'hui Gérard continue et m'aider dans ma progression.

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

Aïoli 2014, un succès grandissant

Vous êtes de plus en plus nombreux à venir partager l'aïoli le jour de la matinée des associations. Cette année encore, en plus d'un aïoli excellent, l'humeur et la convivialité étaient au rendez-vous. Prochain aïoli : septembre 2015.



Tom et Baptiste se sont vus remettre le trophée de la commune par Robert Bonnet, vice président du club de foot du Tholonet. Johanna quant à elle a reçu son trophée des mains de Patrick Hasbanian, adjoint délégué aux sports. Etaient venus exprès pour l'occasion Sabri Lamouchi, Président d'honneur du FCT, Bruno Cheyrou joueur de l'OM et Stéphane Sauvaire, Directeur du Go Sport d'Aix la Pioline, sponsor de l'évènement et de Francis Taulan, Adjoint à la Jeunesse et aux Sports à la ville d'Aix.

Août 1944 : la Provence est libérée

Deux mois après le débarquement des forces alliées en Normandie, une opération d'envergure nommée « Dagoon » sur les côtes de Provence est lancée le 15 août 1944 afin d'ouvrir un second front et ainsi déstabiliser les forces allemandes. Près de 350 000 combattants, américains, britanniques, canadiens et français vont être les acteurs de cet événement historique.



Dans la nuit du 14 au 15 août, 5000 parachutistes sont largués au dessus du Muy et de La motte pour verrouiller les voies d'accès aux zones du débarquement. Ils vont trouver le soutien des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI).



À l'aube du 15 août, des centaines de navires prennent place au large des côtes provençales. A 8h, les 3^e, 36^e et 45^e divisions d'infanterie américaines se lancent sur les plages côtières entre Cavalaire et Saint-Raphaël.



Au cours de cette première journée, 94000 soldats et 11000 véhicules sont débarqués : la stratégie est fixée. Les forces américaines doivent avancer par la Haute-Provence et la vallée du Rhône en poursuivant l'armée allemande ; les troupes françaises, sous commandement du général de Lattre de Tassigny, doivent quant à elles prendre les ports de Toulon et de Marseille.



À Palette, tous les habitants du Tholonet accompagnent ceux qui sont venus les libérer.



Le bonheur se lit sur tous les visages : le bonheur d'une liberté retrouvée.



Tous les habitants, petits et grands, brandissent le drapeau français et la croix de Lorraine, symbole de la lutte contre la croix gammée des nazis.



Le camp américain installé au Tholonet pendant la guerre, et reconstitué en août 2014 (voir pages 14 et 15).

→ Photos prises à Palette, le 20 août 1944.



Les figurants vêtus des uniformes de la 3^e DI US, devant un tank Sherman. La même photo aurait pu être prise, en noir et blanc avec un appareil argentique en août 1944...

70 ans après sa Libération, tout le Pays d'Aix commémore cet événement. Au Tholonet, la reconstitution du Camp US qui a séjourné sur la commune est reconstitué grâce à l'association Forty four Memories présidée Par Paul Rocca. De nombreuses personnalités se sont déplacées pour découvrir ce camp hors du commun : Michel Légier, maire du Tholonet et la plupart de l'équipe municipale, Gérard Deloche conseiller municipal d'Aix-en-Provence, délégué aux anciens combattants et surtout, Colette Escoffier, résistante de la première heure, débarquée le 15 août 1944, à Saint-Tropez, pour libérer la Provence.



Lorsque la chanteuse Michèle entonne le chant des partisans, l'assistance, reste silencieuse. L'émotion est palpable.



Vous avez été nombreux à vous déplacer pour visiter ce camp américain reconstitué qui a réellement séjourné au Tholonet. Petits et grands ont ainsi découvert ce qui aujourd'hui fait désormais partie de la mémoire collective.



150 figurants, 70 véhicules de guerre, des jeeps, des ambulances et quatre tanks Sherman dont le fameux M4 utilisé pour le film «Fury», sorti le 21 octobre dernier avec, en tête d'affiche, Brad Pitt !



Août 2014 : le Camp US reconstitué



ARCT

ASSOCIATION ROUTE CÉZANNE DU THOLONET
Route Cézanne piétonne le 21 septembre 2014.
Si la route Cézanne m'était contée ...

Accompagnée de musiciens, guide et conteurs, l'Association Route Cézanne du Tholonet accueillait les promeneurs qui déambulaient tranquillement sur les 4,7 km de cette route classée. Le succès de cette manifestation grandit chaque année.

©Lorem

Les musiciens du « little steel band » jouent sur leurs instruments inspirés des bidons de Rio ↑

Ce dimanche, consacré à la journée du patrimoine, environ 500 personnes ont profité des paysages, découvrant les sites de ce patrimoine naturel classé. Au fil de la route, laissée aux piétons le temps d'un après-midi, chacun a pu participer aux animations culturelles et musicales proposées par l'Association Route Cézanne du Tholonet. Deux conteuses de l'association « Mille et une paroles » ont offert des moments de contes inspirés de Frédéric Mistral et Alphonse Daudet. Un public nombreux, captivé par les récits, les a écoutées et suivies sur les deux sites de la colline de la Risante et le virage sous Château Noir. À d'autres moments, un ensemble de trois musiciens : « le little big steel band » de l'association

Calypsud a enchanté les promeneurs en interprétant avec talent et virtuosité des morceaux de musique variée, aussi bien de la musique classique que des danses de tous les continents. Une promenade guidée, proposée par un membre de l'association entre le château du Tholonet et Château Noir, a permis à une cinquantaine de personnes de mieux connaître la route, son histoire et son patrimoine. Le travail des bénévoles de l'association, avec l'aide des services techniques de la mairie, a permis cette année encore que cette route piétonne soit une belle réussite. Cette journée contribue à faire apprécier notre commune dotée d'un patrimoine paysager et culturel inestimable.



Comité de jumelage 10 ans déjà !

10 ans déjà que des liens d'amitié se sont tissés entre la commune du Tholonet et la commune d'Eshbronn en Allemagne. 10 ans d'échanges et de moments partagés.

Pour fêter cet anniversaire, une délégation d'Eschbronn, conduite par son nouveau maire, Franz Moser, a séjourné au Tholonet du 19 au 22 juin 2014. La délégation a été reçue en mairie le 20 juin et au cours de la cérémonie les médailles d'honneur de la commune du Tholonet ont été remises aux vétérans du jumelage, parmi lesquels l'ancien maire Walter Ziegler, en remerciement de leur dévouement qui a conduit à pérenniser les échanges et à en faire bénéficier les milieux associatifs aussi bien que les particuliers. Après une collation servie dans les jardins de la mairie, les invités ont été conviés à une randonnée "découverte" des infernets jusqu'au barrage Zola, conduite par le garde Mr Raymond Magnan, qui nous a fait bénéficier de sa parfaite connaissance des lieux et de leur histoire. Une surprise attendait les randonneurs sur le

chemin, car Monsieur Bernard Sabatier, de la Société du Canal de Provence, leur avait préparé une exposition en plein air à la hauteur des ruines du barrage romain. Les planches présentées exposaient les moyens d'alimenter la ville d'Aix en eau, les moyens informatiques modernes permettant de représenter les monuments tels qu'ils se présentaient à l'époque où ils étaient en service. Le soir, ce sont nos amis allemands qui nous offraient le repas bien de chez eux, avec bière et saucisses, dans les locaux du football club municipal. Le lendemain samedi une excursion conduisait nos hôtes en haute Provence, sur les rives du lac de Sainte Croix du Verdon, et Moustiers Ste Marie. Le repas de midi a eu lieu dans les petites ruelles ombragées de Riez, ce qui a été fort apprécié en raison de la forte chaleur. Sur le retour, la visite d'une distillerie de lavande à Valensole a complété cet aperçu du haut pays provençal. Le soir, nos hôtes étaient les invités de la Mairie et participaient au repas et spectacle organisés à l'occasion de la fête du Tholonet.



ANATHOL

POUR LES ENFANTS ÂGÉS DE 6 À 12 ANS.

Écriture spontanée par les ateliers de la plume.
Écrire, imaginer, raconter, dire, dessiner...

Ateliers mensuels les mercredis de 15h à 16h30 à l'Espace Duby. Prochains ateliers : 12 novembre, 10 décembre, 14 janvier, 11 février, 18 mars...

→ Rens : 07 81 21 75 21 - www.lesateliersdelaplume.fr



Club des Seniors

LES SENIORS À SAINT-TROPEZ



Nous étions sept membres du club à participer le 2 octobre dernier, à la sortie organisée par l'Entraide Solidarité 13 à Saint Tropez. Lors de la visite touristique avec promenade sur le port nous avons admiré de vieux gréements datant des XVIII^e et XIX^e siècle qui étaient amarrés au Quai d'Honneur à l'occasion des régates de la Semaine des Voiles de Saint Tropez. Nous avons ensuite suivi notre guide pour découvrir des ruelles et des monuments de la vieille ville, dont ses deux célèbres clochers et la Tour de Guillaume de Provence (X^e siècle). Après le déjeuner pris dans un restaurant typique du vieux village, place à la culture ! Nous avons rejoint le Musée de l'Annonciade où sont exposés les peintres qui, les premiers, ont donné sa célébrité au Golfe de Saint Tropez : Paul Signac, Matisse, Bonnard. Par chance, le beau temps s'était lui aussi invité à notre escapade et nous avons pu admirer le paysage sous l'intense lumière qui a séduit autant de peintres que de vedettes du spectacle.

Merci à tous les organisateurs, dont notre déléguée A-M Barnéoud, pour cette belle sortie sous le signe de la culture et de la bonne humeur.

Football Club

REPRISE DES ENTRAÎNEMENTS



Depuis quelques semaines la nouvelle équipe dirigeante du FCT est à l'ouvrage. La saison a démarré fin août, et c'est dans une super ambiance que les entraînements ont repris. Les éducateurs, Jonathan, David, Nabil, Alexis, Patrice, Axel, sont d'attaque pour la nouvelle saison, d'autant plus que cette année les U11, les U7-U9 sont engagés en compétition. Une cinquantaine d'enfants sont déjà licenciés ainsi qu'une soixantaine d'adultes (comme membres). Patrice Pottier et son équipe avec l'aide de Sabri Lamouchi ont beaucoup de projets ce qui laisse envisager des journées exceptionnelles. Quant aux travaux d'aménagement du parc des sports, la mairie y travaille, et 2015 sera l'aboutissement des années de travail, d'études, de réflexions, et de la volonté du Maire et des différents conseils municipaux. Et pour terminer le club cherche des éducateurs pour étoffer son staff sportif.

Robert Bonnet.

AGAPE

CRÈCHE - MULTI ACCUEIL

Le Multi-Accueil accueille les enfants de 3 mois à 4 ans. Dès le 25 août, la rentrée des petits a repris. Nous accueillons 23 nouveaux enfants sur les 48 enfants qui fréquentent la crèche au fil de la semaine. Pensez à vous inscrire sur la liste d'attente et à prendre rendez vous pour visiter la structure et pour tout renseignement.

→ Contact : Fabienne Knipping, Directrice : 04 42 66 84 52.
Mail : crecheaquarelletholonet@sfr.fr



CENTRE DE LOISIRS

Comme chaque année le centre de loisirs a connu un vif succès en juillet - août avec pour point d'orgue le spectacle de fin d'été consacré à la ferme d'autrefois. Les animaux ont ainsi été les principaux acteurs de l'attraction qui a ravi parents et enfants. La rentrée de septembre a été quelque peu mouvementée par la mise en place de l'accueil des enfants le mercredi dès 11h30, mais l'organisation est devenue très rapidement opérationnelle. La réussite de cette nouvelle organisation a permis à toute l'équipe d'appréhender les premières vacances de l'année scolaire avec sérénité. Vacances pendant lesquelles le centre aéré a proposé des animations sur le thème des animaux en voie de disparition pour la première semaine et une mise à l'honneur de l'Italie pour la seconde semaine.



L'APEEPT, qu'est-ce que c'est ?

C'est l'Association des Parents d'Elèves des Écoles Publiques du Tholonet. Elle est indépendante, apolitique et non affiliée aux associations nationales telles que la FCPE ou la PEEP.

L'APEEPT, À QUOI ÇA SERT ?

En 2013/2014, grâce à vos participations au loto et à la tombola, l'APEEPT a pu doter les coopératives scolaires de 900 € pour le primaire et 450 € pour la maternelle. L'APEEPT a aussi, offert des gilets jaunes de sécurité pour les élèves de maternelle. Pour cette nouvelle année scolaire, l'APEEPT a besoin que de nouveaux parents la rejoignent pour :

- Continuer l'organisation de ces événements (loto, tombola, kermesse), temps forts d'animation de la vie associative de l'école et sources de dotations financières pour les coopératives scolaires,
- Représenter les parents d'élèves. Les représentants de parents d'élèves seront élus lors d'élections qui ont lieu début octobre. Leur rôle est de participer aux conseils d'école et de servir de lien entre les familles, les enseignants et autres personnels de l'école. Le conseil d'école vote le règlement intérieur, adopte le projet d'école, donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école.



L'APEEPT, comment elle fonctionne ?

L'APEEPT bénéficie d'une subvention pour ses dépenses de fonctionnement (principalement pour servir de fond de roulement lors de l'organisation des événements) et des adhésions des parents en début d'année (encore merci à la trentaine de parents adhérents l'année passée). L'association ne vit que par l'implication de parents bénévoles : adhérents ou non à l'association, parents délégués et ses membres du bureau. Au delà des 3 conseils d'école annuels qui sollicitent les parents délégués, des temps forts sont planifiés et nécessitent plus ou moins d'investissement en temps pour les parents bénévoles afin d'organiser et de soutenir :

- les élections de parents
- le loto de l'école (récolte des lots auprès des commerçants, aide à la logistique le jour J)
- la kermesse et de la tombola (tenue des stands, logistique, impression et permanence de vente des tickets...)
- la communication autour de la vie de l'école dans la newsletter trimestrielle
- les projets de l'école comme la mise en place des rythmes scolaires

Concernant cette nouvelle année, 6 parents se sont portés volontaires lors de l'assemblée générale du 12/09 pour faire partie du bureau (sauriez-vous nous retrouver sur la photo ? Lise Royer (Présidente), Christel Coin (Trésorière), Didier Rodriguez (Secrétaire), Nicolas Pelletier (Vice-président), Mélanie Pradier (Vice-trésorière), Cédalise Kalogridis (Vice-secrétaire).

VOUS SOUHAITEZ NOUS CONTACTER ?

N'hésitez pas à vous rapprocher des parents délégués de la classe de vos enfants pour toutes questions ou sujets que vous jugez nécessaires de faire remonter au niveau du conseil d'école. La liste des délégués et de leur coordonnées sera distribuée à vos enfants après les élections mi-octobre. Les membres de l'APEEPT restent aussi joignables et disponibles sur à l'adresse email suivante : asso.apeept@gmail.com

INFOS PRATIQUES

Bibliothèque municipale

→ La bibliothèque sera fermée du jeudi 25 décembre au lundi 5 janvier.

Etat civil

NAISSANCES

- Isabelle fille de François SANTIAGO et Maud MARTIN, née le 22 août.
- Leila et Mayssane, filles de Ahmed HAMDJ et Ouarda MESELLEM, nées le 28 août

MARIAGES

- Antoine MEUNIER et Audrey BEURNIER, mariés le 20 juin
- Vincent PLAGE et Delphine GONDOIS, mariés le 28 juin
- Serge BIANCOLINI et Marlène DELARBRE, mariés le 5 juillet
- Stéphane PAUGAM et Fiona IMENEO, mariés le 12 juillet
- Nicolas NALIN et Nathalie HAMPARSUMYAN, mariés le 18 juillet
- Bertrand GEX et Claire BOUDRE, mariés le 18 juillet
- Patrice MORIN et Angélique MARIN, mariés le 23 août
- Jean-Marc DE HARO et Guylaine NIÉTO, mariés le 23 août
- Bastien CARRANO et Clémentine MARTIN, mariés le 30 août
- Loïc THOMAS et Meriem KADARI, mariés le 6 septembre
- Patrick LESEC et Nathalie AZEMARD, mariés le 25 octobre

DÉCÈS

- Marie-Hélène FERRAN WALLING, le 8 juillet au Tholonet
- Marcelle VIBERT, veuve CARADEC, le 5 octobre.
- Père Pierre GONTIER, le 21 octobre

GAZ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE (GRDF) : ON EST LÀ !



À l'occasion des travaux programmés pour le printemps 2015 sur la RDN 7 à Palette, vous pouvez demander le raccordement de votre logement ou commerce au réseau de gaz naturel. Attention, une fois la chaussée refaite vous ne pourrez plus demander de raccordement. En effet toute ouverture nouvelle de chaussée sera proscrite pendant au moins 5 ans. N'attendez pas, connectez-vous sur le site de GrDF ou appelez le 09 69 36 35 34

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le gaz naturel est l'énergie préférée des Français, à égalité avec le chauffage bois (enquête CREDOC 2014). C'est aussi, après le bois, l'énergie la moins chère. Retrouvez un comparatif des prix des énergies, estimez vos économies en passant au gaz ainsi que les différentes aides et financements en vous connectant au site de GRDF, www.grdf.fr
Une question sur le gaz naturel ? 09 69 36 35 34 appel non surtaxé.

Du garde à vous



■ **STATIONNEMENT EN ZONE BLEUE À PALETTE**
Pensez à bien mettre votre disque !

■ **DÉBROUSSAILLEMENT, RÈGLES DE BRÛLAGE**
Élément essentiel dans la prévention des feux et forêts, le débroussaillage est obligatoire aux abords des constructions ainsi que des terrains urbanisables sur une profondeur de 50 mètres (arrêté B47/2006 du 12 mai 2006), sans tenir compte des limites de votre propriété (dans ce cas, se rapprocher du service urbanisme pour la procédure à suivre), et de part et d'autre des chemins d'accès aux bâtiments, sur une largeur de 10 mètres. En cas de sinistre, le débroussaillage assure la validité de votre contrat d'assurance par rapport à vos obligations de débroussaillage.

COMMENT DÉBROUSSAILLER ?

Délimiter le périmètre, élaguer les branches basses, broyer, couper la végétation, abattre les arbustes, éliminer tous les végétaux morts et secs, et les broussailles de façon systématique même verts (les bruyères, genêts, romarins, thym... sont très inflammables), débarrasser les végétaux coupés en respectant la législation sur l'emploi du feu en les déposant à la déchetterie ou en les compostant, ce qui vous permettra d'obtenir de l'engrais pour votre jardin.

■ **Règlementation de l'emploi du feu**
Nouvel arrêté du 20 décembre 2013 concernant l'emploi du feu.

■ **Propriétés non-soumises à l'Obligation Légale de Débroussaillage (OLD)**
INTERDIT TOUTE L'ANNEE : Les déchets verts issus de la tonte des pelouses, de la taille des haies, arbres fruitiers, ou encore entretien du jardin devront être éliminés par toute voie respectueuse de l'environnement (déchèterie, broyage, compostage...).

■ **Propriétés soumises à l'Obligation Légale de Débroussaillage (OLD)**
LIBRE*, sous réserve du respect des conditions pendant les mois de : janvier, février, mars, avril, mai, octobre, novembre, décembre. INTERDIT pendant les mois de : Juin, juillet, août, septembre.

*CONDITIONS À RESPECTER :

- . Brûlage des végétaux uniquement issus du débroussaillage imposé par les OLD
- . Le brûlage s'effectue entre 10h et 15h30
- . Le pic de pollution ne devra pas être atteint (info donnée par la préfecture ou la mairie)
- . Le vent ne devra pas dépasser 30 km/h
- . Un seul foyer devra être allumé et surveillé en permanence jusqu'à son extinction complète
- . Le tas de végétaux ne doit pas dépasser 3 m de diamètre ni 1 m de hauteur
- . L'emploi du feu se fera au centre d'une zone débroussaillée sur une distance de 25 m autour du foyer et exempté de végétation sur une largeur de 5 m minimum
- . Ne pas situer les foyers à l'aplomb des houppiers

Concernant les exploitants agricoles, des mesures particulières sont prises. Merci de bien vouloir vous diriger vers le site de la Préfecture (www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr) ou de prendre contact directement avec la Mairie.

DOMAINE DES ARTAUDS
668 carraire des Artauds - LE THOLONET

Vente au Domaine
Rdv au 06 63 64 31 75
www.domaine-des-artauds.com

8^e la bouteille,
2 bouteilles offertes pour
3 cartons de 5 achetés

NordSud
immobilier

TRANSACTION - LOCATION
CONSEIL - ESTIMATION

L'Escapade - RN7 - Palette - 13100 Le Tholonet
Tél. 04 42 38 10 99 - 06 20 62 59 52 - 06 16 15 39 40
E-mail : nord-sud-immo@orange.fr
www.nord-sud-immobilier.com

au fil de la Cause
Le Journal du

Directeur de la publication : Michel Légier
Responsable de la communication : Claude Carrillo
Secrétaire de rédaction : Carlos Castro
Comité de rédaction : Arlette Aillaud, Claude Carrillo, Véronique Eiglier, Stéphane Faure, Joëlle Migner, Didier Rodriguez, Carlos Castro.
Crédits Photos : ©Shutterstock, Michèle Cots.
Imprimerie : Paul Roubaud / 04 42 38 22 52.
Réalisation : Autrement Dit Communication / 04 92 33 15 33
N° ISSN : 1265 7867 - imprimé à 1500 exemplaires

La Parenthèse (PB)
Artisan de Beauté

Soins du visage - Modelage du monde
onglerie - Idées cadeaux

Tél : 06 42 84 32 74
653, avenue Paul Julien - 13100 Le Tholonet

CÉZANNE TAXI

06.03.84.84.04
taxi.cezanne@gmail.com Patrick PETRUS

Villa Ciel de Provence ZA Langesse RD7
13100 Le Tholonet
Commune de stationnement - Aix-en-Provence

ACHAT - VENTE - EXPERTISE

www.immobieliere-tholonet.com

664, av. Paul Jullien
Palette- Le Tholonet **04 42 66 80 43**

Le père Gontier nous a quittés.

Le 21 octobre dernier, le père Gontier a fermé les yeux une dernière fois. Né en juillet 1929 à Rognonnas dans une famille d'agriculteurs, le père Gontier a consacré sa vie à l'Eglise et aux autres. Ordonné prêtre en mai 1956, il a été nommé Chancelier diocésain puis responsable du séminaire Saint-Luc avant d'être curé 14 ans à la Cathédrale d'Aix-en-Provence. Arrivé en octobre 2007 au Tholonet, à chaque fois qu'il le pouvait, le père Gontier participait à la vie de la commune. Il entretenait des relations chaleureuses avec le personnel municipal et les élus. Apprécié dans le village, son départ est douloureux pour tous ceux qui le connaissaient. Ses obsèques ont été célébrées à la cathédrale Saint-Sauveur le 24 octobre. Il est enterré dans le tombeau familial, à Rognonnas.

11^e MARCHÉ
~ DE
Noël

AU THOLONET

13+14
décembre



★ ★ ★ PRÉSENCE DU PÈRE NOËL ET ANIMATIONS POUR LES ENFANTS ★ ★ ★
Apéritif offert à la population, samedi 13 décembre à midi.

Place du marché à Palette et salle Perzet